

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : La relation thérapeutique et interprofessionnelle 2019-2020

Code : S.PH.370.2007.F.13 **Type de formation :** Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 25, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 15.07.2014.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 **Langue principale d'enseignement**
 Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Objectifs généraux d'apprentissage

- Comprendre les enjeux et les spécificités du contexte relationnel et thérapeutique.
- S'initier à l'utilisation d'outils permettant de gérer la relation thérapeutique.
- S'initier à l'entretien motivationnel.
- Connaître les bases en psychopathologie.
- Expérimenter des approches psychocorporelles.
- Connaître et expérimenter la théorie du conflit (source, rôle, style, gestion).
 - Elaborer une stratégie de résolution de conflit dans un contexte de pratique collaborative interprofessionnelle.

Rôles et compétences visées

- A. **Rôle Expert** : compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4
- B. **Rôle Communicateur -trice** : compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4
- C. **Rôle Collaborateur -trice** : compétences Cb1, Cb2, Cb3, Cb4
- D. **Rôle Manager** : compétences Db1, Db2, Db3
- E. **Rôle Promoteur-trice de la santé** : compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4
- F. **Rôle Apprenant-e et formateur-trice** : compétences Fb1, Fb2, Fb3, Fb4
- G. **Rôle professionnel-le** : compétences Gb1, Gb2, Gb3, Gb4

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Entretien motivationnel
- Psychopathologie
- Réflexion anthropologique
- Techniques psycho-corporelles
- Principes d'éducation thérapeutique
- Enseignement interprofessionnel: la gestion de conflit

Modalités pédagogiques

- Cours magistraux
- Atelier de mise en pratique
- Ateliers patients simulés
- Ateliers en interfilière
- Journées Interprofessionnelles (JIP) 6-7 mars 2020

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique Dossier

- **Modalités** : Un travail écrit sur table au moyen de questions ouvertes portant sur toutes les thématiques abordées en cours
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaine 3

Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière
 une présence minimale de 80% aux ... est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de ... périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E
 Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...
 Autre condition : .

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation Autre :

Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 35
- **Conditions de validation du module** :
 - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
 - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

La note obtenue après remédiation est E ou D en cas de réussite ou F en cas d'échec.
En cas d'échec, l'étudiant-e peut répéter le module une seule fois.

Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e.
Selon l'art.17, al. 4 du Règlement de filière du Bachelor of science HES-SO en physiothérapie du 15.07.2014, les modalités de répétition, délais et conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.
La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).
En cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

Les Journées Interprofessionnelles (JIP) du 6 et 7 mars 2020 sont obligatoires.

En cas d'absence, un travail de remplacement sera demandé à l'étudiant.

La semaine EIP fait l'objet de validation (acquis /non-acquis). Si c'est non-acquis, un travail complémentaire concernant l'EIP sera demandé.

9. Bibliographie principale

- American Psychiatric Association. (2013). Diagnostic and statistical manual of mental disorders (5th ed.). Washington, DC: Author.
- CIM-10 - ICD-10 : classification internationale des maladies : dixième révision : / Organisation mondiale de la santé ; trad. de l'anglais coord. par C.B. Pull, Masson, 1994
- Collin, J. (2006), Une épistémologie médicale en changement. Raisonement thérapeutique entre science et croyances, In J. Collin, M.Otero& L. Monnais (Eds) Le médicament au cœur de la socialité contemporaine (pp.129-151) Québec:PUQ
- Eschaliér, I. (2010) La fasciathérapie, une nouvelle méthode pour le bien-être, Paris: Trédaniel
- Fortini, C.&Daepfen, J.-B.(2010).Comment aider mes patients à changer leurs comportements liés à la santé.CEMCAV-CHUV:Lausanne
- Herzlich, C. (1998). Gérer une longue maladie : le point de vue du sociologue, Bulletin du Cancer, 85(3), 251-253. ...

10. Enseignant-e-s

- Bangerter G., Maître d'enseignement, filière soins infirmiers, HESAV, Lausanne
- Bécherraz C., adjointe scientifique HESAV, Lausanne

- Demeulenaere Ph., Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- De Vroe I., Chargée de cours, physiothérapeute, fasciathérapeute, Lausanne
- Folley R.- A., Dr en sociologie, Professeure Associée, HESAV, Lausanne
- Louis A., Maître d'enseignement, filière soins infirmiers, HESAV, Lausanne
- Rosa E., thérapeute Somatic Experiencing (EASE), Lausanne
- Sandoz A. - C., Chargée de cours, infirmière, fasciathérapeute, Vevey
- Saraga M., médecin associé PMU - CHUV, chargé de cours UNIL, Lausanne
- Schmid R., Professeure HEDS, Genève
- Skuza K., Dr. en psychologie, Professeur associé, HESAV, Lausanne
- Staffoni L., Professeure associée, physiothérapeute, psychologue, HESAV, Lausanne .

Nom du responsable de module : Liliane Staffoni

Descriptif validé le : 24.07.2019

Par : MTR